

CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE

À VIN NOUVEAU, OUTRES NEUVES

Depuis le Concile Vatican II, la vie consacrée et les défis encore ouverts

ORIENTATIONS

INTRODUCTION

Du 27 au 30 novembre 2014, la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a réuni l'Assemblée plénière du Dicastère sur le thème : « À *vin nouveau, outres neuves*. La vie consacrée à 50 ans de *Lumen Gentium* et de *Perfectae Caritatis* ». Elle se penchait sur le chemin accompli par la vie consacrée dans l'après-Concile, en cherchant à lire en synthèse les défis restés encore ouverts.

Ces *Orientations* sont le fruit de tout ce qui est ressorti de la dite Plénière et de la réflexion qui s'en est suivie, élaborées aussi grâce aux nombreuses rencontres qui, au cours de *l'Année de la vie consacrée*, ont vu arriver à Rome, près du Siège de Pierre, les consacrés et les consacrées venant de toutes les parties du monde.

À partir du Concile Vatican II, le Magistère de l'Église a accompagné de manière continue la vie des personnes consacrées. Ce Dicastère a offert en particulier les grands textes de référence et de valeur : les *Instructions Potissimum Institutioni* (1990), *La vie fraternelle en communauté* (1994), *Repertir du Christ* (2002), *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam* (2008), et *Identité et mission du Frère religieux dans l'Église* (2015).

Les présentes *Orientations* se situent dans la ligne d'un exercice de *discernement évangélique*, dans lequel on cherche à reconnaître – à la lumière de l'Esprit – l'« appel » que Dieu fait retentir dans la situation historique même : « en elle aussi et par elle, Dieu appelle »¹ les consacrés et les consacrées de notre temps, car « nous sommes tous invités à accepter cet appel : sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile »².

Un exercice de discernement ecclésial à travers lequel les consacrés et les consacrées sont appelés à entreprendre de nouveaux chemins afin que les idéaux et la doctrine prennent chair dans la vie : systèmes, structures, diaconies, styles, relations et langages. Le Pape François souligne la nécessité d'une telle évaluation : « La réalité est plus importante que l'idée [...] La réalité est, tout simplement ; l'idée s'élabore. Entre les deux, il faut instaurer un dialogue permanent, en évitant que l'idée finisse par être séparée de la réalité. Il est dangereux de vivre dans le règne de la seule parole, de l'image, du sophisme »³.

Il peut aussi arriver à la vie consacrée, dans le processus ample et riche de *l'accomodata renovatio* réalisé dans l'après-Concile, de se trouver face aux défis encore ouverts qui doivent être abordés « avec détermination et clairvoyance »⁴.

Dans la perspective d'un exercice de discernement, ces *Orientations* veulent indiquer des pratiques inadéquates, désigner des processus bloqués, poser des questions concrètes, demander

¹ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 154.

² *Ibid.*, 20.

³ *Ibid.*, 231.

⁴ *Ibid.*, 58.

des explications à propos des structures de relation, de gouvernement, de formation concernant le soutien réel donné à la forme évangélique de vie des personnes consacrées.

Des *Orientations*, pour chercher avec *parrhesia* les *outres* aptes à garder les *vins nouveaux* que l'Esprit continue à donner à son Église, en exhortant à entamer des changements par des actions concrètes à court et à long terme.

I. À VIN NOUVEAU, OUTRES NEUVES

Le *logion* de Jésus

1. Une parole du Seigneur Jésus peut éclairer le chemin de la vie consacrée devant les défis de notre temps et dans l'esprit de rénovation voulue par le Concile Vatican II : « à *vin nouveau, outres neuves* » (*Mc 2,22*). Cette phrase sapientiale du Seigneur est attestée dans tous les Synoptiques qui la placent dans le contexte de la phase initiale de l'activité publique de Jésus. L'évangéliste Marc la place juste au cœur des premières critiques provocantes des pharisiens de Capharnaüm face à la liberté et à l'autonomie d'agir de Jésus (*Mc 2,18-22*). Matthieu déplace un peu plus loin la reprise de ce *logion*, peut-être pour sceller la charge prophétique de la centralité de la miséricorde dans ses paroles et dans ses gestes (*Mt 9,16-17*). Luc est encore plus précis quand il contextualise cette provocation en soulignant l'impossibilité de dialoguer avec les vieilles mentalités (*Lc 5,36-39*). Cet évangéliste relève que le bout d'étoffe est arraché d'un *vêtement nouveau* déjà confectionné (pour Matthieu par contre il s'agit d'une étoffe *brute*) pour le coudre sur le *vieux*. Cette opération maladroite provoque une double ruine (*Lc 5,36*) et il ajoute aussi une autre phrase révélatrice: *Jamais celui qui a bu du vin vieux ne désire du nouveau. Car il dit : « C'est le vieux qui est bon! »* (*Lc 5,39*).

Pour les trois évangélistes synoptiques, il est important de souligner la nouveauté du style avec lequel le Seigneur Jésus, en révélant au monde le visage miséricordieux du Père, se situe dans une distance critique devant le simple maintien des schémas religieux habituels. Pardonner les péchés et accueillir chaque personne dans son mystère de souffrance, et même d'égaré, est une nouveauté radicale. Cette nouveauté déstabilise ceux qui sont habitués à la simple répétition d'un schéma dans lequel tout est déjà prévu et cadré. Une telle attitude crée non seulement de l'embarras, mais devient dès le départ un motif de refus. Le style avec lequel Jésus annonce le Royaume de Dieu se fonde sur la *loi de la liberté* (cf. *Jc 2,12*) qui permet une nouvelle manière d'entrer en relation avec les personnes et avec les situations concrètes. Ce style a toute la couleur et le goût d'un *vin nouveau* qui cependant risque de faire éclater les *vieilles outres*. L'image révèle clairement que les formes institutionnelles, religieuses et symboliques ont toujours besoin de gagner en *élasticité*. Sans la nécessaire élasticité aucune forme institutionnelle, bien que vénérable, n'est apte à supporter les tensions de la vie ni à répondre aux appels de l'histoire.

2. La similitude utilisée par le Seigneur Jésus est aussi simple qu'exigeante. L'outre à laquelle se réfère la petite parabole est un récipient de peaux douces qui sont encore capables de se dilater pour favoriser le souffle du vin nouveau en ébullition continue. Si elle était, par contre, sèche et rigide à cause de l'usure du temps, l'outre n'aurait plus l'élasticité nécessaire à supporter la pression vive du nouveau vin. Ainsi elle ne pourrait que se fendre en faisant perdre et le vin et l'outre. L'évangéliste Jean utilisera la même métaphore du *bon vin* (*Jn 2,10*) servi aux noces de Cana pour indiquer la nouveauté prophétique de l'annonce joyeuse et pétillante de l'Évangile. Le *bon vin* et le *vin nouveau* deviennent ainsi le symbole de l'action et de l'enseignement de Jésus qui ne peut pas être enfermé dans les vieilles outres des schémas religieux sécularisés incapables de s'ouvrir à de nouvelles promesses. Quand l'évangéliste Luc parle du vieux vin qui est *agréable* (*chrestòs*), il se réfère certes à l'attachement des pharisiens et des chefs du peuple aux formes standardisées et rigides du passé. Mais ce n'est peut-être pas tout. Les mêmes chrétiens de la deuxième génération

doivent faire face à la tendance de ne pas s'ouvrir totalement à la nouveauté de l'Évangile. Le risque de céder à la tentation de revenir au vieux style d'un monde fermé sur ses certitudes et ses habitudes est toujours un guet-apens. Dès le début, est déjà présente dans l'histoire de l'Église, la tentation de régler les choses sur le plan tactique, pour éviter les défis continus de la conversion du cœur.

La parole du Seigneur Jésus nous aide à saisir le défi d'une nouveauté qui exige non seulement l'accueil, mais aussi le discernement. Il est nécessaire de créer des structures qui soient vraiment aptes à garder la richesse innovante de l'Évangile afin qu'elle soit vécue et mise au service de tous, en préservant sa qualité et sa bonté. Le *vin nouveau*, on doit le laisser fermenter, presque respirer dans l'outre, pour qu'il puisse mûrir d'une manière adéquate et finalement être goûté et partagé. La même chose vaut pour l'image du vêtement et du raccommodage : on ne peut pas arracher un bout d'étoffe d'un vêtement neuf pour raccommoder un vêtement déjà usé. En faisant ainsi, on crée une tension qui effiloche le vieux de sorte que le nouveau raccommodage, en réalité, ne sert à rien.

3. On ne peut pas réduire le message de l'Évangile à quelque chose de simplement sociologique. Il s'agit par contre d'une orientation spirituelle qui reste toujours nouvelle. Elle nécessite une ouverture mentale, afin d'imaginer des modalités de *sequela*, prophétiques et charismatiques, vécues dans des schémas adaptés et, peut-être, inédits. Tout un ensemble de diaconies innovantes, qui sont vécues en dehors des schémas déjà testés dans le passé, doivent nécessairement trouver aussi un accueil dans de nouvelles structures institutionnelles. Ces structures doivent être réellement à la hauteur des attentes et des défis. Une rénovation incapable de toucher et de changer aussi les structures, en plus du cœur, ne porte pas à un changement réel et durable. Il faut toujours garder à l'esprit qu'un simple effort fourni sous la contrainte, bien que généreux, peut porter au rejet. Le rejet entraîne la perte de l'effervescence d'une nouveauté incontournable qui demande à être non seulement reconnue, mais vécue jusqu'au bout et non pas simplement supportée ou subie.

Si nous appliquons ce critère évangélique à tout ce qui a été vécu à l'intérieur de l'Église lors du moment de grâce du Concile Vatican II, nous pouvons réellement parler de *vin nouveau*. Sous la conduite de l'Esprit Saint, l'Église, comme vigne du Seigneur, a été capable de vivre une vendange spirituelle renouvelée avec l'apport et la générosité de tous. Tous, nous avons pu nous réjouir devant des expériences de rénovation vécues avec enthousiasme, qui se sont traduites par de nouveaux itinéraires catéchétiques, des modèles renouvelés de sainteté et de vie fraternelle, des structures renouvelées de gouvernement, des courants théologiques inédits, des formes inespérées de solidarité et de diaconie, etc. Une vraie vendange, abondante et joyeuse, que nous pouvons percevoir avec des sentiments de gratitude. Néanmoins tous ces signes de rénovation et ces formes de nouveauté cohabitent – et c'est même normal – avec de vieilles habitudes sacralisées et sclérosées. Il s'agit d'habitudes qui résistent, avec leur rigidité et leur incapacité, à une adaptation réelle à cette rénovation toujours en évolution. De cette coexistence de styles différents peuvent naître des conflits, parfois âpres. De ces conflits naissent les accusations mutuelles de ne pas être un *vin exquis* (Ct 7,10), mais d'être gâté en *vin qui drogue* (Ps 75,9). Il y en a même qui jugent les autres comme des grains acides (cf. Is 5,2), parce qu'ils ne sont pas assez fidèles à ce qui est établi et éprouvé depuis toujours. Il ne faut pas se laisser impressionner par tout cela et encore moins se décourager. On ne peut pas mettre au point des structures adéquates pour une réelle rénovation sans compter avec de longs temps de travail et d'inévitables accidents de parcours. Les changements authentiques et durables ne sont jamais automatiques. Normalement, on doit composer avec tout un tas de résistances, et même avec quelques marches en arrière. Il faut reconnaître que ces résistances ne sont pas toujours malveillantes ou de mauvaise foi. Plus de cinquante ans après la fin du Concile Vatican II, il faut prendre acte du fait que se laisser inquiéter et déstabiliser par les stimulations vivifiantes de l'Esprit n'est jamais indolore. Cela vaut aussi, certes, pour la vie consacrée et ses saisons plus ou moins fécondes en termes de réponse aux signes des temps et aux inspirations de l'Esprit Saint.

La rénovation postconciliaire

4. Pour regarder vers l'avenir et continuer à marcher dans l'esprit de rénovation voulue par le Concile, un peu d'histoire peut éclairer et confirmer le chemin de tous. Une prise de conscience de ce que nous avons vécu pendant ce demi-siècle devient encore plus nécessaire, si nous voulons accueillir les stimulations qui viennent des paroles et des gestes du Pape François.

L'accomodata renovatio de la vie et de la discipline des instituts de vie consacrée, « selon les exigences de l'époque actuelle »⁵ a été une demande explicite du Concile Œcuménique Vatican II. Les Pères conciliaires avaient posé en particulier les bases théologiques et ecclésiologiques pour cette rénovation dans le chapitre VI de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*⁶. Dans le Décret *Perfectae Caritatis*, on a offert des directives plus adaptées et des orientations pratiques pour l'*aggiornamento* spirituel, ecclésial, charismatique et institutionnel de la vie consacrée dans l'Église. Parmi les autres textes conciliaires, c'est seulement dans la Constitution *Sacrosanctum Concilium* et le Décret *Ad Gentes* que l'on a indiqué quelques retombées pratiques d'une certaine importance pour la vie religieuse.

Après un demi-siècle, nous pouvons reconnaître, avec satisfaction, que l'impact sur la vie consacrée fruit de la *mens* conciliaire a été particulièrement riche. Le *style* de discernement concerté et d'exploration attentive a engendré des impulsions et des méthodes de grande efficacité dans l'*aggiornamento*. Le premier pas de ce profond changement concerne la manière même avec laquelle la vie consacrée a dû se comprendre elle-même d'une manière nouvelle. Dans la phase préconciliaire la vie religieuse représentait, dans toutes ses manifestations et ses structures, une force compacte et opérationnelle pour la vie et pour la mission d'une Église militante, qui se percevait en opposition continue au monde. Dans la nouvelle période d'ouverture et de dialogue avec le monde, la vie consacrée s'est sentie poussée à l'avant-garde pour explorer, au bénéfice du corps ecclésial entier, les caractères d'une nouvelle relation Eglise-monde. C'est l'un des thèmes, source d'inspiration et de transformations les plus fortes, voulu par le Concile Vatican II convoqué par saint Jean XXIII. Dans cette ligne de dialogue et d'accueil, la vie consacrée a embrassé, généreusement dans son ensemble, mais pas toujours cependant, les risques de cette nouvelle aventure d'ouverture, d'écoute et de service. Elle a mis en jeu ses multiples charismes et son patrimoine spirituel, en s'exposant et en embrassant généreusement de nouveaux parcours, afin de concrétiser réellement un style de relation et de présence au monde contemporain marqué par la confiance.

5. Dans ces cinquante ans qui nous séparent de l'événement conciliaire, nous pouvons prendre acte que tous les instituts de vie consacrée ont engagé leurs meilleures forces pour répondre aux appels de Vatican II. Dans les 30 premières années après le Concile surtout, l'effort de rénovation a été généreux et créatif, il s'est également poursuivi dans les décennies suivantes, quoiqu'à un rythme ralenti et avec un dynamisme affaibli. Les textes normatifs et les formes institutionnelles ont été réélaborés, d'abord comme réponse aux stimulations venues du Concile et puis pour se conformer aux dispositions du nouveau *Code de Droit Canon* (1983). Chaque famille religieuse s'est fortement engagée dans la relecture et dans l'interprétation de l'« inspiration originelle des instituts »⁷. Ce travail avait principalement deux buts : garder fidèlement « la pensée des fondateurs et leurs projets »⁸ et « proposer de nouveau, avec courage, l'esprit entreprenant, l'inventivité et la sainteté des fondateurs et des fondatrices, en réponse aux signes des temps qui apparaissent dans le monde actuel »⁹.

⁵ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 1.

⁶ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*, 43-47.

⁷ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la vie religieuse *Perfectae Caritati*, 2

⁸ *CIC*, c. 578.

⁹ JEAN PAUL II, Ex. Ap. *Vita Consecrata*, 25 mars 1996, 37.

Les résultats du grand effort de réélaboration de l'identité, du style de vie et de la mission ecclésiale correspondante, ont été accompagnés aussi par de courageuses et patientes recherches de nouveaux itinéraires de formation, adaptés à la nature et au charisme de chaque famille religieuse. Même dans le cadre des structures de gouvernement et de la gestion du patrimoine économique et des activités, un grand travail a été fait pour les ajuster « aux conditions physiques et psychiques actuelles des membres... aux besoins de l'apostolat, aux exigences de la culture, aux conditions sociales et économiques »¹⁰.

6. Après ce bref regard sur l'histoire de ces cinquante dernières années, nous pouvons reconnaître, avec humilité, que la vie consacrée s'est exercée à habiter les horizons conciliaires avec une passion et une audace toujours en recherche. Pour tout le chemin parcouru nous ne pouvons que rendre grâce à Dieu et les uns aux autres de manière vraie et sincère.

Dans ce chemin généreux et laborieux un grand soutien est venu du magistère suprême des Papes de ces décennies. Par des textes et des interventions de nature différente, les Pontifes ont régulièrement aidé à consolider les nouvelles convictions, à discerner les nouveaux parcours, à orienter avec sagesse et sens ecclésial les nouveaux choix de présence et de service en écoute constante des appels de l'Esprit. L'Exhortation Apostolique post-synodale *Vita Consecrata* (1996), qui contient et confirme les meilleurs fruits de l'*aggiornamento* postconciliaire, doit être considérée comme un texte d'exceptionnelle valeur théologique, ecclésiale et comme un programme d'orientation.

Avec *Vita Consecrata* surtout, la contemplation et la référence primordiale au mystère de la Très Sainte Trinité sont mises en lumière : « La vie consacrée est une annonce de ce que le Père accomplit par le Fils, dans l'Esprit, par son amour, sa bonté, sa beauté. En effet, "l'état religieux" [...] fait voir d'une manière particulière l'élévation du Royaume de Dieu au-dessus de toutes les choses terrestres et ses exigences les plus hautes; il montre aussi à tous les hommes la grandeur suréminente de la puissance du Christ, qui exerce la royauté, et la puissance infinie de l'Esprit Saint qui agit dans l'Église de façon admirable. [...] Ainsi la vie consacrée devient-elle l'une des traces perceptibles laissées par la Trinité dans l'histoire, pour que les hommes puissent connaître la fascination et la nostalgie de la beauté divine »¹¹. La vie consacrée devient aussi *Confessio Trinitatis* quand elle s'investit dans le défi de la vie fraternelle « en vertu de laquelle les personnes consacrées s'efforcent de vivre dans le Christ avec *un seul cœur et une seule âme* (Ac 4,32) »¹². Dans cette perspective, le grand défi de l'unité et la nécessité de l'œcuménisme fondé sur la prière, le témoignage, le martyre, apparaissent comme la voie principale pour les consacrés et les consacrées : « La prière du Christ à son Père avant la Passion, pour que les disciples demeurent dans l'unité (cf. Jn 17, 21-23), se prolonge dans la prière et dans l'action de l'Église. Comment ceux qui sont appelés à la vie consacrée pourraient-ils ne pas se sentir concernés ? »¹³.

Cette Congrégation elle-même, à travers son travail de guide laborieux et savant, a offert, de différentes manières – *instructions, lettres, directives* – et avec une vigilance périodique, des orientations pour persévérer avec authenticité dans l'*aggiornamento* conciliaire et rester fidèles, avec un discernement concerté et une audace prophétique, à l'identité et à la fonction ecclésiale de la vie consacrée.

Mais cela ne signifie pas nier les fragilités et les fatigues, qui doivent être reconnues et nommées afin que le chemin entrepris puisse non seulement continuer, mais aussi s'affermir ultérieurement en termes de fidélité et de créativité. Il est aussi nécessaire de regarder avec réalisme les nouvelles situations dans lesquelles la vie consacrée est appelée à se mesurer et à s'incarner.

¹⁰ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 3.

¹¹ JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata*, 25 mars 1996), 20.

¹² *Ibid.*, 21.

¹³ *Ibid.*, 100.

Les nouveaux chemins interpellent

7. La riche multiplicité des *diaconies* exercées par la vie consacrée dans les dernières décennies a subi un redimensionnement radical à cause de l'évolution sociale, économique, politique, scientifique et technologique. Ainsi de l'intervention des Etats, dans beaucoup de secteurs historiquement gérés par des religieux. Cela a changé la manière des religieux de se rapporter au contexte dans lequel ils vivent et leur manière habituelle de se situer vis-à-vis des autres. Entretemps, de nouvelles urgences inédites ont fait surgir d'autres exigences, restées jusqu'à présent sans réponse et qui frappent à la porte de la fidélité créatrice de la vie consacrée sous toutes ses formes.

Les nouvelles pauvretés interpellent la conscience de nombreux consacrés et sollicitent les charismes historiques à de nouvelles formes de réponse généreuse devant les nouvelles situations et les nouveaux rejets de l'histoire. D'où l'essor de nouvelles formes de présence et de service dans les multiples périphéries existentielles. On ne doit pas oublier également la prolifération d'initiatives de volontariat où laïcs et religieux, hommes et femmes, sont impliqués, dans une synergie riche de « nouveaux dynamismes apostoliques »¹⁴, de façon à « rendre plus vigoureuse la réponse aux grands défis de notre temps, grâce à l'apport concerté des divers dons »¹⁵. Une telle symphonie se base sur la redécouverte de la racine baptismale commune qui associe tous les disciples du Christ, appelés à unir leurs forces et leur imagination pour rendre ce monde plus beau et vivable pour tous.

Beaucoup de congrégations, spécialement féminines, ont commencé à mettre au premier plan les fondations dans les jeunes Églises, et elles sont passées de situations presque exclusivement *monoculturelles* au défi de la *multiculturalité*. Dans cet élan se sont constituées des communautés internationales, qui, pour quelques instituts, ont représenté la première expérience courageuse de sortie de leurs frontières géographiques et culturelles. Des expériences de diaconie et de présence dans des contextes inconnus ou multireligieux ont été lancées ; de nouvelles communautés se sont insérées dans des milieux difficiles, souvent au risque de subir diverses formes de violence. Ces expériences ont apporté de grands changements à l'intérieur des familles religieuses, soit comme *ethos* culturel à partager, soit comme modèles d'église et de styles de spiritualités innovantes. Cet exode a naturellement mis en crise les schémas de formation traditionnels, inadéquats pour les nouvelles vocations et les nouveaux contextes. Tout cela est sûrement une grande richesse, mais aussi une source de tensions diverses, qui sont arrivées, parfois, jusqu'à la rupture surtout dans les congrégations avec moins d'expérience missionnaire.

8. L'évolution contemporaine de la société et des cultures, entrées dans une phase de changements rapides et étendus, inattendus et chaotiques, a exposé aussi la vie consacrée aux défis continuels des ajustements. Cela implique et exige continuellement de nouvelles réponses et s'accompagne d'une crise dans la planification historique et dans le profil charismatique. Le signe de cette crise est une fatigue évidente. Il faut reconnaître que, dans quelques cas, il s'agit en réalité d'une incapacité à passer d'une administration ordinaire (*management*) à une conduite qui soit à la hauteur de la nouvelle réalité dans laquelle il faut s'impliquer judicieusement. Ce n'est pas une tâche facile de faire le saut d'une simple administration des réalités bien connues à une conduite vers des buts et des idéaux avec une conviction qui engendre une vraie confiance. Cela demande de ne pas se contenter de mettre en place des stratégies de simple survie, mais exige la liberté nécessaire à lancer des processus, comme le Pape François continue de le rappeler. Surtout, il est de plus en plus nécessaire d'avoir un ministère de guidance capable de susciter une véritable synodalité, en alimentant ainsi une dynamique de synergie. Ce n'est que dans cette communion de buts, qu'il sera possible de gérer la transition avec patience, sagesse et clairvoyance.

Quelques nœuds sont devenus avec le temps de plus en plus complexes et paralysants pour la vie consacrée et ses institutions. La situation de changement accéléré risque d'embrouiller la vie consacrée, en la contraignant à vivre d'urgences et non pas d'horizons. Parfois il semble que la vie

¹⁴ *Ibid.*, 55.

¹⁵ *Ibid.*, 54.

consacrée soit presque tout à fait repliée sur la gestion du quotidien ou sur un exercice de simple survie. Une telle manière d'affronter la réalité va au détriment d'une vie pleine de sens et capable de témoignage prophétique.

La gestion continue des urgences, toujours plus contraignantes, consomme plus d'énergies que ce qu'on pense. Le risque, malheureusement, est d'être complètement absorbé à endiguer les problèmes plutôt qu'à imaginer des parcours. Dans cette fatigue fébrile on a, pour ainsi dire, l'impression que l'impulsion charismatique du Concile a disparu. Une stagnation sans voie de sortie semble succéder, depuis peu, au grand engagement de rénovation et de créativité, juste au moment où on est appelé à embrasser généreusement de nouveaux exodes. Dans bien des cas, la peur de l'avenir affaiblit et dévitalise ce ministère prophétique - sur lequel insiste le Pape François¹⁶ - que la vie consacrée est appelée à exercer dans l'Église pour le bien de toute l'humanité.

9. Arrivés à ce point du chemin, il est salutaire et nécessaire de s'arrêter pour discerner la qualité et le degré de maturation du *vin nouveau* qui s'est produit dans la longue saison du renouvellement postconciliaire. Quelques questions se posent. La première concerne l'harmonie et la cohérence entre les structures, les organismes, les rôles, les styles existant depuis longtemps et ceux qui ont été introduits ces dernières années pour répondre aux orientations données par le Concile¹⁷. La deuxième incite à évaluer si les éléments de médiation en exercice aujourd'hui dans la vie consacrée, sont adéquats pour accueillir les nouveautés les plus évidentes et pour soutenir – selon la métaphore du *vin nouveau* qui fermente et bout – sa nécessaire transition vers la pleine stabilité. Finalement, nous pouvons nous demander si ce que nous goûtons et offrons à boire est vraiment un *vin nouveau*, corsé et sain. Ou s'il s'agit, malgré toutes les bonnes intentions et les efforts louables, d'un vin dilué pour pallier aux conséquences acides ou âcres d'une vendange mal faite et de vignes mal taillées.

On peut se poser ces questions avec simplicité et *parrhesia*, sans céder à un sentiment de culpabilité qui risque de bloquer ultérieurement. Nous pouvons prendre un peu de temps pour regarder ensemble ce qui est en train d'arriver dans les *outres* de notre vie consacrée. Il s'agit de dresser un bilan sur la qualité du *vin nouveau* et du *bon vin* et non pas de nous culpabiliser ou d'accuser. Ce vin, dont nous sommes les gardiens amoureux, nous sommes appelés à le verser à la grande joie de tous et, de manière toute particulière, des plus pauvres et des plus petits.

Nous ne devons pas avoir peur de reconnaître honnêtement combien, malgré toute une série de changements, le vieux schéma institutionnel a du mal à céder le pas résolument aux nouveaux modèles. Toute la constellation de langages et de modèles, de valeurs et de devoirs, de spiritualité et d'identité ecclésiale, auxquels nous sommes habitués, n'a peut-être pas encore laissé la place à l'essai et à la stabilisation du nouveau modèle né de l'inspiration et de la pratique postconciliaire. Nous sommes en train de vivre une phase de réélaboration nécessaire et patiente de tout ce qui constitue le patrimoine et l'identité de la vie consacrée dans l'Église et devant l'histoire. Nous devons aussi indiquer et lire la résistance tenace, restée longtemps cachée, réapparue maintenant de manière explicite dans plusieurs contextes comme réponse possible également à un sens de frustration à peine voilé. Dans certaines réalités de vie consacrée, parfois même considérables du point de vue numérique et des ressources disponibles, on est incapable d'accueillir des signes de nouveauté : habitués au goût du *vieux vin* et rassurés par les modalités déjà expérimentées, on n'est pas vraiment disponibles à certains changements s'ils ne sont pas essentiellement insignifiants.

10. Après avoir présenté et partagé l'état dans lequel se trouve la vie consacrée actuellement, nous voulons présenter quelques incohérences et résistances. Ce type de partage veut être offert avec vérité et loyauté. Nous ne pouvons plus reporter le devoir de comprendre ensemble où est le nœud à défaire pour sortir de la paralysie et surmonter la peur devant l'avenir. En plus d'essayer de nommer ce qui bloque ce dynamisme de croissance et de rénovation, qui est spécifique à la

¹⁶ FRANÇOIS, *Lettre apostolique à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la vie consacrée* (21 novembre 2014).

¹⁷ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 2-4.

prophétie de la vie consacrée, il nous semble opportun de fournir quelques orientations pour ne pas rester prisonniers de la peur ou de la paresse. A cet égard, nous tâcherons d'offrir quelques suggestions à propos des parcours formatifs, les avertissements juridiques nécessaires pour avancer, quelques conseils à propos du ministère de l'autorité afin qu'il soit au service d'un vrai style de communion de vie fraternelle. En outre, il nous semble nécessaire qu'on accorde une attention spéciale à d'autres domaines sensibles pour la vie consacrée : la formation et la communion des biens.

Au fondement de chaque chemin il nous semble important de mettre l'accent sur la nécessité d'un nouvel élan de sainteté pour les consacrés et les consacrées, impensable sans un sursaut de passion renouvelée pour l'Évangile au service du Royaume. L'Esprit du Ressuscité qui continue de parler à l'Église avec ses inspirations nous conduit à ce chemin.

Le Pape François nous confirme dans ce parcours : « Aux nouveaux vins, outres nouvelles. La nouveauté de l'Évangile. Que nous apporte l'Évangile ? Joie et nouveauté. À la nouveauté, nouveauté ; aux nouveaux vins, nouvelles outres. Et ne pas avoir peur de changer les choses selon la loi de l'Évangile ». C'est pourquoi « l'Église nous demande, à nous tous, certains changements. Elle nous demande de laisser de côté les structures caduques : elles ne servent pas ! Et prendre des outres nouvelles, celles de l'Évangile ». L'Évangile est nouveauté ! L'Évangile est fête ! Et on ne peut vivre pleinement l'Évangile qu'avec un cœur joyeux et un cœur renouvelé. Il faut en revanche laisser la place à la "loi des béatitudes", à la "joie" et à la "liberté que nous apporte la nouveauté de l'Évangile". Que le Seigneur nous donne la grâce de ne pas rester prisonniers, mais qu'il nous donne la grâce de la joie et de la liberté qui nous apporte la nouveauté de l'Évangile »¹⁸.

II. DÉFIS ENCORE OUVERTS

11. Ce que Jésus dit sur la résistance au changement - parce que *le vieux est agréable* (cf. Lc 5,39) – est un phénomène que nous constatons dans tous les fonctionnements humains et les systèmes culturels. Comme l'Évangile l'enseigne avec la parabole du bon grain et de l'ivraie (Mt 13,25-30), et celle du filet plein de poissons *bons et mauvais* (Mt 13,47-48), les bonnes œuvres se mêlent souvent avec d'autres moins bonnes. Si cela ne doit pas nous étonner, cela doit en même temps nous garder continuellement vigilants pour reconnaître les limites et les fragilités qui empêchent les processus nécessaires à un témoignage authentique et crédible.

Chaque système établi a tendance à résister au changement et s'efforce de maintenir sa position : parfois il dissimule les incohérences, d'autres fois il accepte de ternir le vieux et le nouveau, ou il nie la réalité et les frictions au nom d'une concorde fictive, ou encore, il dissimule les objectifs avec des ajustements de surface. Malheureusement il ne manque pas d'exemples d'adhésion purement formelle sans la nécessaire conversion du cœur.

Vocation et identité

12. Avec un sain réalisme, nous devons souligner, tout d'abord, la persistance d'un nombre élevé d'abandons de la vie religieuse. Il est important de mettre en évidence les causes principales de ces abandons, qui se sont produits soit après les étapes principales du cheminement de formation (profession, ordination sacerdotale), soit à un âge avancé. Ce phénomène est désormais constaté dans tout contexte culturel et géographique.

Il faut le dire clairement, il ne s'agit pas toujours et seulement de crises affectives. Souvent les crises affectives sont le fruit d'une déception lointaine par une vie communautaire sans authenticité. L'écart entre tout ce qui est proposé au niveau des valeurs et ce qui est vécu concrètement peut conduire même à une crise de la foi. Le nombre excessif d'activités pressantes et exagérément urgentes risque de ne pas permettre une vie spirituelle solide et capable de nourrir et de soutenir le

¹⁸ FRANÇOIS, Méditation matinale dans la chapelle de la Domus Sanctae Marthae (Rome, 5 septembre 2014).

désir de fidélité. Dans certains cas, l'isolement des plus jeunes dans des communautés constituées essentiellement de personnes âgées qui ont du mal à entrer dans un style de spiritualité, de prière, d'activité pastorale demandé par la nouvelle évangélisation, risque de saper l'espoir d'une réelle promesse de vie. Parfois cette frustration fait envisager l'abandon comme seule porte de sortie pour ne pas succomber.

Les recherches sociologiques ont montré que ne manquent pas chez les jeunes, les aspirations aux valeurs authentiques, pour lesquelles ils sont disposés à s'engager sérieusement. On trouve chez eux une disponibilité à la transcendance, une capacité de se passionner pour des causes de solidarité, de justice et de liberté. La vie religieuse, avec ses styles standardisés - trop souvent hors du contexte culturel - et avec le souci peut-être excessif de la gestion des œuvres, risque de ne pas être à l'écoute du désir le plus profond des jeunes. Cela crée un vide qui rend de plus en plus difficile le renouvellement des générations et trop épuisant le dialogue nécessaire entre elles.

À ce propos nous devons nous interroger sérieusement sur le système de formation. Certes, en ces années, nous avons apporté des changements, également positifs et dans la bonne direction. Cependant cela a été fait de manière discontinue et sans parvenir à modifier les structures essentielles et porteuses de la formation. Il semble que, malgré tous les efforts et l'engagement prodigués dans la formation, on ne parvienne pas à toucher le cœur des personnes et à le transformer réellement. On a l'impression que la formation est plus informative que performante. Le résultat est la persistance d'une fragilité chez les personnes aussi bien dans les convictions existentielles que dans le parcours de la foi. Cela conduit à un comportement psychologique et spirituel minimal avec comme conséquence l'incapacité à vivre la mission avec générosité et de manière courageuse, en ce qui concerne le dialogue avec la culture et l'insertion sociale et ecclésiale.

13. L'évolution récente de beaucoup d'instituts a rendu plus aigu le problème de l'intégration entre les différentes cultures. Désormais une situation de gestion difficile s'annonce pour certains instituts : d'un côté on a quelques dizaines de membres âgés, liés aux traditions culturelles et institutionnelles classiques et parfois conciliantes et, de l'autre, un groupe nombreux de membres jeunes - provenant de différentes cultures - qui frémissent, se sentent marginalisés, n'acceptent plus des rôles subalternes. Le désir de vouloir prendre en main les responsabilités pour sortir d'une situation de soumission pourrait conduire certains groupes à des formes de pression dans les instances décisionnelles. Cela fait surgir des expériences de souffrance et de marginalisation, d'incompréhension et d'imposition forcée qui risquent de mettre en crise le processus incontournable d'inculturation de l'Évangile.

Cette difficulté à vivre l'inculturation révèle plus profondément la distance croissante entre une manière classique de penser la vie consacrée et ses formes standardisées et celle différente où elle est aujourd'hui perçue et désirée dans les contextes ecclésiaux et culturels émergents. Il faut prendre acte d'un processus de désoccidentalisation, ou de déseuropéanisation de la vie consacrée qui semble aller de pair avec un processus massif de globalisation. Il devient de plus en plus évident que la chose la plus importante n'est pas la conservation des formes, mais la disponibilité à repenser la vie consacrée dans la continuité créatrice comme mémoire évangélique d'un état permanent de conversion d'où jaillissent des intuitions et des choix concrets.

Choix de formation

14. Dans ce domaine les Instituts ont déployé des efforts considérables, aidés en cela aussi par les initiatives des différentes Conférences de Supérieurs Majeurs (nationales et internationales). Malgré tout ce travail, on constate encore une intégration insuffisante entre vision théologique et anthropologique dans la conception de la formation, du modèle formatif et de la pédagogie éducative. Ce n'est pas simplement une question théorique, car cette intégration insuffisante ne permet pas de faire interagir et dialoguer entre eux les deux éléments essentiels et indispensables à un chemin de croissance : la dimension spirituelle et la dimension humaine. On ne peut plus penser

que ces deux dimensions procèdent indépendamment sans être traitées d'une manière complémentaire et harmonieuse.

La sollicitude pour une croissance harmonieuse entre les dimensions spirituelle et humaine exige une attention à l'anthropologie spécifique des différentes cultures et à la sensibilité typique des nouvelles générations avec une référence particulière aux nouveaux contextes de vie. Seule une compréhension nouvelle et profonde de la symbolique, qui touche vraiment le cœur des nouvelles générations, peut éviter le danger de se contenter d'une adhésion uniquement superficielle, de tendance et même suivant la mode, où il semble que la recherche de signes extérieurs donne une sécurité identitaire. La nécessité du discernement des motivations de la vocation, avec une attention particulière aux différentes zones culturelles et continentales devient ainsi urgente¹⁹.

15. Bien que chaque Institut se soit doté ces dernières années d'une *Ratio formationis* spécifique, les applications du processus de formation restent souvent improvisées et sous-estimées. Cela se produit surtout dans les instituts féminins, où les urgences des œuvres prévalent trop souvent sur un chemin de formation fécond, systématique et organique. La pression des œuvres et des engagements de plus en plus lourds pour la gestion de la vie courante des communautés risque de créer une dangereuse régression par rapport aux chemins parcourus dans l'immédiat après-concile.

Dans cette perspective, on devrait éviter à la fois une fréquentation discontinue des cours théologiques et une fréquentation exclusive des cours de maîtrise professionnelle, en sauvegardant les équilibres dans la formation à la vie consacrée. En effet, l'un des risques est que chacun aille se construire un monde à part dont les accès seraient jalousement fermés à toute demande de partage. Ainsi donc, même dans un proche avenir nous ne devrions pas avoir seulement des jeunes consacrés dotés de titres académiques, mais également formés aux valeurs de la *sequela Christi*.

16. Plusieurs instituts manquent de membres ayant une préparation adéquate pour assumer des responsabilités dans la formation. Il s'agit d'une lacune assez répandue, surtout dans les petits instituts qui ont accru leur présence sur d'autres continents. On doit constamment garder à l'esprit que la formation ne peut pas être improvisée, mais qu'elle exige une préparation lointaine et continue. Sans une solide formation des formateurs, un accompagnement réel et prometteur des plus jeunes de la part de frères et sœurs, vraiment préparés et fiables dans ce ministère, ne sera pas possible. Afin qu'une formation soit efficace, il est nécessaire qu'elle soit basée sur une pédagogie profondément personnelle, et qu'elle ne se limite pas à une proposition de valeurs, de spiritualité, de temps, de styles et de modalités, égale pour tous. Nous sommes confrontés au défi d'une personnalisation de la formation où on récupère réellement le modèle de l'initiation. L'initiation exige le contact du maître avec le disciple, elle exige aussi de marcher côte à côte, dans la confiance et dans l'espérance.

Dans ce contexte on rappelle la nécessité de prêter beaucoup d'attention au choix des formateurs et des formatrices. Ils ont comme mission principale celle de transmettre aux personnes qui leur sont confiées « la beauté de la *sequela Christi* et la valeur du charisme par lequel elle se réalise »²⁰. On leur demande surtout qu'ils soient « des personnes expertes dans le chemin de la recherche de Dieu »²¹.

Trop souvent les jeunes religieuses et les jeunes religieux sont impliqués prématurément dans la gestion des activités de manière lourde et pressante au point de rendre assez difficile la poursuite d'une sérieuse formation. Celle-ci ne peut pas être confiée uniquement à celui qui est directement chargé de la formation des plus jeunes, comme si c'était seulement son problème, mais elle exige la collaboration et la présence harmonieuse et adéquate de toute la communauté, lieu où « se réalise

¹⁹ Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Repertir du Christ. Un engagement renouvelé de la Vie consacrée au Troisième Millénaire* (19 mai 2002), 19.

²⁰ JEAN-PAUL II, Exhort. Apost. Postsyn. *Vita consecrata*, 67.

²¹ *Idem*.

l'initiation à l'effort et à la joie de la vie commune »²². C'est dans la fraternité qu'on apprend à accueillir les autres comme don de Dieu, en acceptant leurs qualités en même temps que leurs différences et leurs limites. C'est dans la fraternité qu'on apprend à partager les dons reçus pour l'édification de tous. C'est dans la fraternité qu'on apprend la dimension missionnaire intrinsèque de la consécration²³.

En ce qui concerne la formation continue, il y a le risque qu'on parle beaucoup, mais qu'on fasse peu. Il ne suffit pas d'organiser des cours d'information théorique de théologie et de traiter des thèmes de spiritualité, il est urgent de développer une culture de la formation permanente. Cette culture devrait comprendre non seulement la dimension théorique, mais aussi la capacité de révision et d'évaluation du vécu concret des communautés. En outre, il ne faudrait pas confondre la formation permanente, comprise comme occasion de réflexion et de révision, avec une sorte de tourisme religieux qui se contente de revisiter les lieux d'origine de l'institut. On constate aussi le risque de reléguer les possibilités de formation aux occasions spéciales (commémoration des événements de l'institut, anniversaires/jubilés de profession religieuse), comme si la formation n'était pas une exigence intrinsèque au dynamisme de la fidélité dans les différents moments de la vie²⁴.

Il devient de plus en plus important d'inclure dans la formation continue une initiation sérieuse au gouvernement. Cette responsabilité si fondamentale dans la vie des communautés est parfois confiée dans l'improvisation et réalisée de manière inadaptée et défailante.

Relation à l'humain

Réciprocité homme-femme

17. Dans les modèles de vie, dans les structures d'organisation et de gouvernement, dans les langages et dans l'imaginaire collectif, nous sommes héritiers d'une mentalité qui mettait l'accent sur les différences profondes entre l'homme et la femme, au détriment de leur égale dignité. Dans l'Église aussi, et non seulement dans la société, les multiples préjugés unilatéraux empêchaient de reconnaître les dons du vrai *génie féminin*²⁵ et la contribution originale des femmes. Ce type de sous-estimation a touché particulièrement les femmes consacrées gardées aux marges de la vie, de la pastorale et de la mission de l'Église²⁶. La rénovation postconciliaire a vu apparaître et se répandre une appréciation grandissante du rôle de la femme. Le XX^e siècle a été défini comme le « siècle de la femme », surtout pour le réveil de la conscience féminine dans la culture moderne, reconnu il y a cinquante ans par saint Jean XXIII comme un des plus évidents « signes des temps »²⁷.

Néanmoins, il y a eu encore, pendant longtemps, une attitude de résistance dans la communauté ecclésiale, et parfois aussi entre les femmes consacrées elles-mêmes, à l'égard de cette nouvelle sensibilité. Une impulsion particulière a été donnée récemment par le magistère, qui a encouragé les femmes à cette prise de conscience de leur dignité. En particulier, il faut reconnaître le mérite des papes Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, qui ont offert un magistère précieux sur le sujet. Aujourd'hui, beaucoup de femmes consacrées offrent une pensée positive qui aide le processus de croissance d'une vision biblique de l'*humanum* (l'humain) à l'encontre d'une société marquée par des stéréotypes machistes dans les schémas mentaux et dans l'organisation socio-politico-religieuse. Les femmes consacrées, par leur solidarité, soutiennent la souffrance des femmes subissant des injustices et des marginalisations dans les différents contextes mondiaux. Précieuse est la contribution de certaines d'entre elles qui relisent la révélation biblique avec des yeux de femme, pour découvrir de nouveaux horizons et de nouveaux styles pour vivre de façon créative le

²² *Idem*, 67.

²³ Cf. *Idem*.

²⁴ Cf. *Ibid.*, 70-71.

²⁵ Cf. *Ibid.*, 58.

²⁶ Cf. *Ibid.*, 57.

²⁷ JEAN XXIII, Let. Enc. *Pacem in terris* sur la paix entre tous les peuples (11 avril 1963), 22.

« caractère prophétique de la féminité »²⁸. Le but de ce travail intellectuel, éclairé par la foi et la passion ecclésiale, est de promouvoir des relations de fraternité et de sororité entre les consacrées et les consacrés dans l'Église pour devenir un modèle anthropologique durable.

18. Malgré le chemin parcouru, il faut reconnaître qu'on n'a pas encore atteint une synthèse équilibrée et une purification des schémas et des modèles hérités du passé. Des obstacles persistent encore dans les structures et il reste beaucoup de méfiance quand se vérifie l'occasion de donner aux femmes « des espaces de participation dans divers secteurs et à tous les niveaux, y compris dans les processus d'élaboration des décisions, surtout dans ce qui les concerne »²⁹, dans l'Église et dans la gestion concrète de la vie consacrée. Les jeunes vocations qui se présentent apportent avec elles une conscience féminine naturellement bien plus forte. Malheureusement elle n'est pas toujours reconnue et accueillie comme une valeur. Les critiques par lesquelles une certaine désapprobation se révèle viennent non seulement des autres femmes consacrées, mais aussi de quelques hommes d'Église, qui continuent à penser avec des schémas machistes et cléricaux. Nous sommes loin du message de libération reçu du Christ, que l'Église « a la mission prophétique de répandre, en encourageant des états d'esprit et des conduites conformes aux intentions du Seigneur »³⁰. Comme le confirmait saint Jean Paul II, ce que répète souvent aussi le pape François : « Il est légitime que la femme consacrée aspire à voir reconnaître plus clairement son identité, sa compétence, sa mission et sa responsabilité, aussi bien dans la conscience ecclésiale que dans la vie quotidienne »³¹.

Dans les milieux de la vie consacrée il manque une réelle maturation dans la réciprocité entre homme et femme : il est urgent d'avoir une pédagogie adaptée aux jeunes pour atteindre un équilibre sain entre identité et altérité, comme également une aide adaptée aux personnes âgées, pour les aider à reconnaître la positivité d'une réciprocité respectueuse et sereine. Nous pouvons parler d'une dissonance cognitive qui existe entre les religieux âgés et les plus jeunes. Pour les uns les relations entre le féminin et le masculin sont marquées par beaucoup de discrétion et même de la phobie, pour les autres par l'ouverture, la spontanéité et le caractère naturel.

Un autre aspect à souligner est la faiblesse qu'on constate à l'intérieur des instituts en ce qui concerne ce processus anthropologico-culturel de véritable intégration et complémentarité réciproque entre les éléments et la sensibilité féminins et masculins. Saint Jean Paul II a reconnu comme légitime le désir des consacrées d'avoir « des espaces de participation dans divers secteurs et à tous les niveaux »³², mais dans la pratique nous en sommes encore loin. Et on court le risque d'appauvrir gravement l'Église même, comme l'a dit le pape François, « Ne réduisons pas l'engagement des femmes dans l'Église, mais promovons leur rôle actif dans la communauté ecclésiale. Si l'Église perd les femmes, dans leur dimension totale et réelle, elle risque la stérilité »³³.

Service de l'autorité

19. Le service de l'autorité ne demeure pas étranger à la crise actuelle dans la vie consacrée. À une première lecture de certaines situations, on constate encore la tendance à une centralisation verticale dans l'exercice de l'autorité, aussi bien au niveau local que supérieur, sans passer ainsi par la nécessaire subsidiarité. Dans certains cas, l'insistance de quelques supérieurs sur le caractère personnel de leur autorité jusqu'à rendre presque vaine la collaboration des Conseils, convaincus de répondre (de manière autonome) à leur conscience, pourrait paraître suspecte. Par conséquent, on a une responsabilité faible ou inefficace dans la pratique du gouvernement ou, dans certains cas, l'absence de délégations appropriées. Le gouvernement ne peut pas se concentrer entre les mains

²⁸ JEAN PAUL II, Let. Ap. *Mulieris Dignitatem* (15 août 1988), 28

²⁹ JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata* (25 mars 1996), 58.

³⁰ Cf. *Ibid.*, 57.

³¹ *Idem.*

³² *Idem*, 58.

³³ FRANÇOIS, Discours à l'occasion de la Rencontre avec l'Épiscopat Brésilien, Rio de Janeiro (27 juillet 2013).

d'une seule personne, en contournant ainsi les interdictions canoniques³⁴. Il y a encore en plusieurs instituts des supérieurs et des supérieures qui ne respectent pas comme il le faut certaines décisions capitulaires.

Dans plusieurs cas on confond les niveaux général, provincial et local, parce que l'autonomie, qui correspond à la subsidiarité typique de chaque niveau, n'est pas garantie. De cette manière on ne favorise pas la coresponsabilité qui admet des espaces de juste autonomie. Il y a aussi le phénomène des supérieurs qui sont uniquement préoccupés de maintenir ce *statu quo*, ce « on a toujours fait ainsi ». L'invitation du Pape François « à être audacieux et créatif [...] dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes »³⁵ vaut aussi pour les organismes et la pratique du gouvernement.

20. Face à des problèmes graves, ce n'est sûrement pas une pratique riche de sagesse de recourir aux majorités préconstituées par l'autorité, en négligeant la conviction et la persuasion, l'information correcte et honnête et la clarification des objections. Est encore moins acceptable une pratique de gouvernement fondée sur la logique des camps, pire encore si elle est alimentée par des préjugés, car elle détruit la communion charismatique des instituts et a une incidence négative sur le sens d'appartenance. Saint Jean-Paul II n'a pas hésité à rappeler l'antique sagesse de la tradition monastique – « souvent le Seigneur inspire³⁶ à un plus jeune un avis meilleur » (*Regula Benedicti III,3*) – pour une juste manière de vivre concrètement la spiritualité de communion, qui promeut et assure la participation effective de tous³⁷.

Toute autorité, même dans le cas du fondateur, ne peut pas être considérée comme l'interprète exclusif du charisme et ne peut pas non plus supposer de se soustraire aux normes du droit universel de l'Église. Ces comportements peuvent alimenter et manifester de la méfiance à l'égard des autres composantes ecclésiales³⁸, de la famille religieuse ou de la communauté de référence.

Des épisodes et des situations de manipulation de la liberté et de la dignité des personnes n'ont pas manqué ces dernières années, en particulier dans les instituts fondés récemment. Non seulement on réduisait les personnes à une dépendance totale qui mortifiait la dignité et même les droits humains fondamentaux ; mais on les induisait même, avec diverses tromperies et sous le prétexte de fidélité aux projets de Dieu par l'intermédiaire du charisme, à une soumission qui faisait appel aussi à la sphère de la morale et même à l'intimité sexuelle. Avec un grand scandale pour tous quand les faits viennent à la lumière.

21. Dans le service quotidien de l'autorité, on peut éviter qu'une personne ne soit obligée de demander continuellement des permissions pour l'activité quotidienne. Qui exerce le pouvoir ne doit pas encourager des attitudes infantiles qui peuvent induire des comportements déresponsabilisants : cette ligne de conduite mènera difficilement les personnes à la maturité.

Il faut malheureusement reconnaître que de telles situations sont plus fréquentes que ce qu'on est disposé à accepter et à dénoncer, et surtout dans les instituts féminins. C'est une des raisons qui semble motiver de nombreux abandons. Pour certains, c'est la seule réponse à des situations devenues insupportables.

Chaque demande d'abandon devrait être une occasion de s'interroger sérieusement sur les responsabilités de l'ensemble de la communauté et, en particulier, des supérieurs. Il faut dire avec clarté que l'autoritarisme nuit à la vitalité et la fidélité des consacrés ! Le Code affirme avec

³⁴ Cf. *CIC*, c. 636.

³⁵ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 30.

³⁶ Cf. JEAN PAUL II, Let. Ap. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), 45 ; CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction *Repertir du Christ. Un engagement renouvelé de la Vie consacrée au Troisième Millénaire* (19 mai 2002), 14.

³⁷ Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam requiram, Domine* (11 mai 2008), 13 f.

³⁸ *CIC*, c. 602 ; cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vita religieuse *Perfectae Caritatis*, 15.

beaucoup de courage : « La vie fraternelle, propre à chaque institut... doit être réglée de façon à devenir pour tous une aide réciproque pour que chacun réalise sa propre vocation »³⁹.

Par conséquent, qui exerce son ministère sans la patience de l'écoute et l'accueil de la compréhension, se met dans des conditions de faible autorité envers ses confrères et ses consœurs. En effet, « l'autorité du supérieur religieux doit se caractériser par l'esprit de service, à l'exemple du Christ qui "n'est pas venu pour être servi, mais pour servir" »⁴⁰. Il doit s'inspirer de l'attitude de Jésus Serviteur qui lave les pieds de ses apôtres pour qu'ils aient part à sa vie et à son amour⁴¹.

Modèles relationnels

22. À propos des *outres neuves* dont parlait Jésus dans l'Évangile, on disait que le remplacement des *outres* n'arrive pas par automatisme, mais qu'il exige engagement, compétence et disponibilité au changement. Afin que cela se réalise, il faut une disponibilité généreuse à renoncer à toute forme de privilège. Il faut se rappeler que personne, en premier lieu ceux qui sont constitués en autorité, ne peut se considérer dispensé d'une série de renoncements à des schémas parfois dépassés et nuisibles. Aucun changement n'est possible sans le renoncement aux schémas obsolètes⁴² afin que puissent s'ouvrir de nouveaux horizons et de nouvelles possibilités dans le gouvernement, la vie commune, la gestion des biens et la mission. En aucun cas, on ne peut s'attarder dans une attitude qui a plus l'aspect d'un entretien que d'une conversion authentique de style et d'attitudes.

Un indice qui révèle cette impasse est la centralisation persistante du pouvoir décisionnel et le manque d'alternance dans le gouvernement des communautés et des Instituts.

Avec *parrhesia* évangélique nous devons prendre conscience que, dans quelques congrégations féminines, on voit les charges se pérenniser. Certaines personnes restent trop d'années dans le gouvernement, même si elles y ont des fonctions différentes. Il serait opportun de prévoir des règles générales pertinentes pour atténuer les effets de moyen et long terme de la pratique répandue de coopter des membres en charge dans les gouvernements généraux précédents. Des normes, en d'autres termes, qui empêchent le maintien des charges au-delà des échéances canoniques, sans permettre de recourir aux formules qui, en réalité, contournent ce que les normes tâchent d'éviter.

23. Un autre point, que nous ne pouvons pas nier, c'est que dans les dernières décennies la cléricisation de la vie consacrée s'est intensifiée ; un des phénomènes les plus évidents est la crise numérique des instituts religieux laïcs⁴³. Un autre phénomène est la présence de religieux prêtres engagés presque exclusivement dans la vie diocésaine et moins dans la vie communautaire, qui en est affaiblie.

La réflexion théologique et ecclésiologique sur la figure et la fonction du religieux-prêtre, surtout quand il accepte un service pastoral, reste ouverte.

En outre, on devrait prendre en compte le phénomène des religieux-prêtres, accueillis avec bienveillance par l'évêque dans un diocèse, sans un discernement adéquat et les renseignements nécessaires. Au contraire il faut également veiller à la facilité de certains instituts religieux à accueillir sans discernement adéquat, des clercs séminaristes renvoyés par les séminaires diocésains ou par d'autres instituts⁴⁴. En aucun cas on ne doit faire abstraction de ces trois points, pour éviter aussi des problèmes plus graves pour les personnes et les communautés.

³⁹ Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction, *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciemtuam, requiram* (11 mai 2008), 14b.

⁴⁰ Cf. *Ibid.*, 12.

⁴¹ CONCILE ŒCUMENIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 3.

⁴² Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Identité et mission du frère religieux dans l'Église*, LEV, Ville du Vatican 2013.

⁴³ Cf. CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Le Don de la vocation presbytérale. Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* (8 décembre 2016).

⁴⁴ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 99.

24. Obéissance et service de l'autorité demeurent des questions très sensibles, également parce que les cultures et les modèles ont subi des transformations profondes, inédites et, peut-être même déconcertantes à certains égards, au moins pour certaines. Dans le contexte où nous vivons, la terminologie même *supérieurs* et *sujets* n'est plus ajustée. Ce qui fonctionnait dans un contexte relationnel de type pyramidal et autoritaire n'est plus ni souhaitable ni vivable dans la sensibilité de communion de notre manière de nous comprendre et nous vouloir comme Église. Il faut garder à l'esprit que la véritable obéissance ne peut faire moins que de mettre l'obéissance à Dieu à la première place, de la part de l'autorité ou de la personne qui obéit, comme on ne peut faire moins que de se référer à l'obéissance de Jésus ; obéissance qui inclut son cri d'amour *mon Dieu mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* (Mt 27,36) et le silence d'amour du Père.

Le Pape François adresse une invitation pressante « à toutes les communautés du monde [pour] un témoignage de communion fraternelle qui devienne attrayant et lumineux. Que tous puissent admirer comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez »⁴⁵.

La véritable obéissance n'exclut donc pas, elle le demande plutôt, que chacun manifeste sa conviction mûrie dans le discernement, même lorsque cette conviction ne coïncide pas avec tout ce qui est demandé par le supérieur. Après cela, si, tout en voyant des choses meilleures, un frère ou une sœur obéit de son plein gré au nom de la communion, il met alors en pratique l'*obéissance caritative*⁴⁶.

C'est une impression répandue : souvent, dans le rapport supérieur-sujet manque la base évangélique de la fraternité. On donne plus d'importance à l'institution qu'aux personnes qui la composent. Avec raison, parmi les principaux motifs des abandons, figurent, selon l'expérience de cette Congrégation, l'affaiblissement de la vision de foi, les conflits dans la vie fraternelle et une vie de fraternité faible en humanité.

En réalité la manière de guider la communauté de la part des supérieurs est bien décrite par le Code comme une application de ce que dit *Perfectae Caritatis* : « Les supérieurs exerceront leur charge dans un esprit de service [...] qu'ils gouvernent comme des enfants de Dieu ceux qui leur sont soumis, avec le respect dû à la personne humaine et en stimulant leur soumission volontaire [...] qu'ils s'efforcent à construire dans le Christ une communauté fraternelle où on recherche Dieu et on l'aime au-dessus de toute chose »⁴⁷.

25. Le rapport Supérieur-Fondateur dans les nouvelles fondations mérite une attention particulière et un approfondissement. Alors qu'on doit remercier l'Esprit Saint pour beaucoup de charismes qui rendent la vie ecclésiale vivante, nous ne pouvons pas cacher notre perplexité face aux attitudes où on enregistre souvent une conception étroite de l'obéissance qui peut devenir dangereuse. Dans certains cas on ne promeut pas la collaboration par une « obéissance active et responsable »⁴⁸, mais la soumission infantile et la dépendance scrupuleuse. De cette manière on peut nuire à la dignité de la personne au point de l'humilier.

Dans ces nouvelles expériences ou dans d'autres contextes, la distinction entre for externe et for interne n'est pas toujours correctement considérée et dûment respectée⁴⁹. La garantie sûre de la distinction mentionnée permet d'éviter une ingérence indue qui peut engendrer des situations de manque de liberté intérieure, de dépendance psychologique, qui pourraient donner lieu à un certain contrôle des consciences. Il s'agit dans ces cas, comme en d'autres, de ne pas amener les membres à une dépendance excessive, qui peut assumer des formes de plagiat à la limite de la violence

⁴⁵ Cf. FRANÇOIS D'ASSISE, *Avis spirituels*, III.6.

⁴⁶ CIC, cc. 618-619 ; cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 14.

⁴⁷ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 14.

⁴⁸ À cette matière le c. 630 prête une attention spéciale.

⁴⁹ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 55.

psychologique. Dans ce cadre, en outre, il est nécessaire de séparer la figure du Supérieur de celle du Fondateur.

26. D'une vie communautaire nivelée qui ne laisse aucune place à l'originalité, à la responsabilité et aux relations fraternelles cordiales, découle un partage insuffisant dans la vie réelle. Le dommage de telles relations est très évident dans la manière concrète de vivre la communion évangélique des biens qui altère les rapports de fraternité. Le Pape François avertit : « La crise financière que nous traversons nous fait oublier qu'elle a à son origine une crise anthropologique profonde : la négation du primat de l'être humain ! »⁵⁰.

La vie consacrée a été capable, dans sa longue histoire, de s'opposer prophétiquement chaque fois que le pouvoir économique a failli humilier les personnes et surtout les plus pauvres. Dans l'actuelle situation mondiale de crise financière, que le pape François nous rappelle continuellement, les consacrés sont appelés à être vraiment fidèles et créatifs pour ne pas manquer à la prophétie de la vie commune à l'intérieur et de la solidarité vers l'extérieur, en particulier envers les pauvres et les plus fragiles.

Nous sommes passés d'une économie domestique, aux processus administratifs et gestionnaires qui échappent quasiment à notre contrôle et soulignent notre précarité et, d'abord, notre impréparation. Nous ne pouvons pas tarder à nous recentrer, dans un premier temps, sur la transparence en matière économique et financière, pour récupérer le sens évangélique authentique de la communion réelle des biens à l'intérieur des communautés et de leur partage concret avec ceux qui vivent à côté de nous.

27. Que dans les communautés, la distribution des biens soit toujours faite dans le respect de la justice et de la coresponsabilité. Dans certains cas, on constate presque un régime qui trahit les fondements inaliénables de la vie en fraternité alors que « l'autorité est appelée à promouvoir la dignité de la personne »⁵¹. On ne peut pas accepter un style de gestion où, à l'autonomie économique de certains, correspond la dépendance d'autres, portant ainsi atteinte au sens de l'appartenance réciproque et à la garantie d'équité, même s'il faut reconnaître la diversité des rôles et des services.

La réglementation du style de vie des consacrés et des consacrées ne dispense pas d'un discernement sérieux et avisé sur la pauvreté de l'institut comme évaluation, action et témoignage significatif dans l'Église et au milieu du peuple de Dieu.

28. Les consacrés et les consacrées, enracinés dans la reconnaissance de la primauté de l'être sur l'avoir, de l'éthique sur l'économie, devraient assumer, comme âme de leur action, une éthique de la solidarité, du partage, en évitant de confier la gestion des ressources exclusivement à quelques-uns.

Les gestions des instituts ne sont pas en circuit fermé, dans le cas contraire elles n'expriment pas l'aspect de l'ecclésialité. Les biens des instituts sont des biens ecclésiaux et participent de manière évangélique aux mêmes objectifs de la promotion de la personne humaine, de la mission, du partage caritatif et solidaire avec le peuple de Dieu. La sollicitude et le soin des pauvres en particulier, vécus comme engagement commun, sont capables de donner une nouvelle vitalité à l'institut.

Cette solidarité, vécue certainement à l'intérieur de chaque institut et de chaque fraternité, doit être étendue aussi aux autres instituts. Dans la *Lettre Apostolique à tous les consacrés* le pape François invite à la « communion entre les membres des différents Instituts »⁵². Pourquoi ne pas penser à une communion effective aussi dans le domaine économique, notamment avec les instituts

⁵⁰ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram* (11 mai 2008), 13b.

⁵¹ FRANÇOIS, *Lettre Apostolique* à tous les consacrés à l'occasion de l'Année de la Vie consacrée (21 novembre 2014), II, 3.

⁵² Cf. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Lettre circulaires Lignes d'orientation pour la gestion des biens dans les Instituts de Vie consacrée et dans les Sociétés de Vie apostolique* (2 août 2014), 2.3.

qui traversent des situations de nécessité, en mettant en commun leurs ressources ?⁵³. Ce serait un beau témoignage de communion à l'intérieur de la vie consacrée, un signe prophétique dans notre société où « une nouvelle tyrannie invisible s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles, de façon unilatérale et implacable », la tyrannie du pouvoir et de l'avoir qui « ne connaît pas de limites »⁵⁴.

III. PRÉPARER DES OUTRES NEUVES

29. Maintes fois, Jésus a mis en garde ses disciples contre la tentation de ramener la nouveauté de l'annonce évangélique aux vieilles habitudes avec le risque de la réduire à un *ethos* de simple répétition. Avec la parabole du *vin nouveau* mis dans des outres neuves nous sommes appelés à nous laisser guider par la logique des béatitudes. Le Discours de la montagne est la *magna charta* pour le chemin de chaque disciple: *Vous avez entendu... mais moi je vous dis* (cf. Mt 5,21.27.33.38.43). Si elle est la direction à prendre, le Seigneur nous met aussi en garde contre tout danger de régurgitation légaliste: *Attention! Prenez garde à...* (Mc 8,15 ; Mt 16,11 ; Lc 12,15).

L'ensemble des paroles et des gestes de Jésus pousse continuellement vers un processus d'ouverture infini à la *nouveauté du Royaume*. Le premier pas de cette ouverture est le discernement et le refus de tout ce qui est en contradiction avec les valeurs essentielles de la fidélité à Dieu, qui se révèle dans la disponibilité au service: *mais parmi vous, il ne doit pas en être ainsi* (cf. Mc 10,43). La vie de Jésus Christ est l'histoire d'une *nouvelle pratique* dans laquelle s'enracine la *vie nouvelle* de ses disciples appelés à être sensibles aux nouvelles logiques et aux nouvelles priorités suggérées par l'Évangile.

Fidélité dans l'Esprit

30. L'analyse des défis encore ouverts, présentée dans la première partie de ces *Orientations*, doit nous conduire à ce seuil évangélique, prêts à reconnaître les points problématiques pour ouvrir de nouvelles pistes d'espérance pour tous. Nous pouvons par analogie appliquer ici ce que le Pape François recommande : « La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du "on a toujours fait ainsi". J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés »^{55[54]}.

Il s'agit donc de découvrir les nouveaux *parcours* vers l'authenticité du témoignage évangélique et charismatique de la vie consacrée, de discerner et puis d'engager les processus nécessaires de purification et de guérison du *levain de malice et de perversité* (cf. 1 Cor 5,8). Dans ce processus passionnant et exigeant, les tensions inévitables et les souffrances peuvent être le signal d'une nouvelle gestation. En réalité, nous sommes déjà au seuil de nouvelles synthèses qui naîtront avec des *gémissements intérieurs et inexprimables* (cf. Rm 8,23.26), et avec un exercice patient de fidélité créative^{56[55]}.

31. Les sollicitations quotidiennes du Pape François à une vie évangélique joyeuse et sans hypocrisie stimulent à une simplification, qui retrouve la foi des simples et l'audace des saints. L'originalité évangélique (Mc 10,43) dont la vie consacrée se veut une prophétie incarnée, passe par des dispositions et des choix concrets : la primauté du service (Mc 10,43-45), le chemin constant vers les pauvres et la solidarité envers les plus petits (Lc 9,48) ; la promotion de la dignité de la personne dans toute les situations de vie et de souffrance (Mt 25,40) ; la subsidiarité comme exercice de confiance réciproque et de collaboration généreuse de tous et avec tous.

⁵³ Cf. FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 56.

⁵⁴ *Idem*.

⁵⁵ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 33

⁵⁶ Cf. JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata* (25 mars 1996), 37.

32. Pour être capables de répondre aux appels de l'Esprit et aux provocations de l'histoire, il est bon de se rappeler que : « La vie consacrée est placée au cœur même de l'Église comme un élément décisif pour sa mission puisqu'elle fait comprendre la nature intime de la vocation chrétienne et la tension de toute l'Église-Épouse vers l'union avec l'unique Époux »⁵⁷[56]. La nature de signe, donc, qui caractérise la vie consacrée dans le chemin historique du peuple de Dieu, la place de manière privilégiée dans la ligne de la prophétie évangélique. Cette ligne prophétique est signe et fruit de sa nature charismatique, qui la rend capable d'imagination et d'originalité. Cela exige la disponibilité continue aux signes qui viennent de l'Esprit jusqu'à *écouter le vent* (cf. *1 Rois 19,12*). Seule cette disposition permet de reconnaître les chemins mystérieux (cf. *Jn 3,8*) de la grâce jusqu'à la renaissance à une nouvelle espérance dans la fécondité de la Parole (cf. *Jn 4,35*).

33. L'identité, avec toute sa portée, n'est pas une donnée immobile et théorique, mais un processus de croissance. L'écart entre les générations, l'inculturation, la multiculturalité et l'interculturalité qui caractérisent de plus en plus les Instituts de vie consacrés, au lieu d'être cause de fatigue, peuvent devenir un lieu de défi pour un vrai dialogue communautaire dans la cordialité et dans la charité du Christ. C'est seulement ainsi que chaque personne se sentira impliquée et responsable dans *le projet communautaire* « de façon à devenir pour tous une aide réciproque pour que chacun réalise sa propre vocation »⁵⁸.

Ces besoins nécessitent une modification des structures, pour qu'elles soient un soutien pour tous, dans une confiance renouvelée, qui relance une fidélité dynamique et fraternelle.

Modèles formatifs et formation des formateurs

34. Le domaine de la formation a vu, ces dernières années, une transformation profonde de méthodes, de langages, de dynamiques, de valeurs, d'objectifs, d'étapes. Le Pape François l'a confirmé : « Il faut toujours penser au peuple de Dieu, dans ce cadre. [...] Nous ne devons pas former des administrateurs, des gestionnaires, mais des pères, des frères, des compagnons de route »⁵⁹, et encore : « La formation est une œuvre artisanale, pas policière »⁶⁰.

La majorité des instituts se sont engagés à adopter une *Ratio formationis* adaptée, afin de répondre aux nouvelles exigences. On signale cependant un écart considérable de langage, de qualité et de sagesse mystagogique. Même si ces textes, recopiés les uns des autres, viennent d'être écrits, une révision s'impose. Précisément parce que le problème de la formation est un aspect fondamental pour l'avenir de la vie consacrée.

35. La *formation* permanente nécessite un soin particulier comme le Pape l'a souligné dans le dialogue bien connu avec les Supérieurs généraux.

a) La formation permanente doit être orientée selon l'identité ecclésiale de la vie consacrée. Il ne s'agit pas seulement de se maintenir au courant des nouvelles théologies, des normes ecclésiales ou des nouvelles études relatives à l'histoire et au charisme de son institut. Il s'agit de consolider, ou souvent aussi de retrouver sa place dans l'Église au service de l'humanité. Ce travail coïncide souvent avec la classique *seconde conversion*, qui s'impose dans des moments décisifs de la vie comme le milieu de la vie, une situation de *crise* ou même le retrait de la vie active, à cause de la maladie ou du grand âge⁶¹.

b) Nous sommes tous convaincus que la formation doit durer toute la vie. Néanmoins nous devons admettre qu'une culture de la formation permanente n'existe pas encore. Cette lacune est le

⁵⁷ *Ibid.*, 3.

⁵⁸ *CIC*, c. 602.

⁵⁹ FRANÇOIS, *Réveillez le monde. Entretien de Pape François avec les Supérieurs Généraux, La Civiltà Cattolica*, 165 (2014/1), 11.

⁶⁰ *Ibid.*, 10.

⁶¹ Cf. JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata* (25 mars 1996), 70.

fruit d'une mentalité partielle et réductrice en ce qui concerne la formation permanente ; c'est ainsi que la perception de son importance est insuffisante et l'implication individuelle minime. Au niveau de la pratique pédagogique, nous n'avons pas encore trouvé des itinéraires concrets, individuels et communautaires, qui font d'elle un vrai chemin de croissance dans la fidélité créative avec des retombées appréciables et durables dans la vie concrète.

c) On a du mal à s'approprier l'idée que la formation est vraiment continue seulement quand elle ordinaire et s'accomplit dans la réalité de chaque jour. Il persiste encore une interprétation faible ou sociologique de la formation permanente, liée à un simple devoir d'aggiornamento ou à l'éventuelle exigence d'une reprise spirituelle. On ne la conçoit pas comme une attitude continue d'écoute et de partage d'appels, de problématiques, d'horizons. Chaque personne est appelée à se laisser toucher, éduquer, provoquer, éclairer par la vie et par l'histoire, par ce qu'on annonce et célèbre, par les pauvres et les exclus, par les proches et les lointains.

d) Il faut aussi clarifier le rôle de la formation initiale. Elle ne peut pas se contenter de former à la docilité et aux saines coutumes et traditions d'un groupe, mais elle doit rendre le jeune consacré réellement *docibilis*. Cela signifie former un cœur libre, capable d'apprendre de l'histoire de chaque jour, pour toute la vie, selon le style du Christ, pour se mettre au service de tous.

e) De manière spéciale, et en référence à ce sujet, une réflexion devient indispensable sur la dimension aussi structurelle-institutionnelle de la formation permanente. Comme jadis, après le Concile de Trente, les séminaires et les noviciats sont nés pour la formation initiale, nous sommes appelés à réaliser aujourd'hui des formes et des structures qui soutiennent le chemin de chaque consacré vers la conformation progressive aux sentiments du Fils (cf. Phil. 2,5). Ce sera un signe institutionnel extrêmement éloquent.

36. Les supérieurs sont appelés à être proches des personnes consacrées dans toutes les problématiques qui concernent leur chemin autant au niveau personnel que communautaire. C'est une tâche particulière des supérieurs que d'accompagner, dans un dialogue sincère et constructif, ceux qui sont en formation, ou qui entrent, à différents titres, dans ces parcours. Les difficultés apparues imposent qu'on promeuve une vie fraternelle où les éléments humanisants et évangéliques trouvent un équilibre pour que chaque personne se sente coresponsable et en même temps soit reconnue indispensable pour la construction de la fraternité. En effet, la fraternité est le lieu d'une formation permanente éminente.

37. De nouvelles formations professionnelles doivent aussi être opportunément préparées dans la formation des formateurs dans les contextes multiculturels. « Les bonnes structures aident, mais, à elles seules, ne suffisent pas »⁶². Les structures interprovinciales ou internationales, visant à la formation des candidats, impliquent des formateurs/formatrices qui assument leur responsabilité avec une réelle conviction que « le christianisme n'a pas un modèle culturel unique, mais que, 'tout en restant pleinement lui-même, dans l'absolue fidélité à l'annonce évangélique et à la tradition ecclésiale, il revêtera aussi le visage de tant de cultures... et d'innombrables peuples où il est accueilli et enraciné' »⁶³. Cela demande la capacité et l'humilité de ne pas imposer un système culturel, mais de féconder chaque culture par la semence de l'Évangile et de sa tradition charismatique en évitant soigneusement la « vaniteuse sacralisation de sa propre culture »⁶⁴.

La synergie de compétences et de connaissances nouvelles peut être utile à un accompagnement formatif dans un contexte multiculturel particulier, pour surmonter des formes d'assimilation ou de réception qui à long terme émergent de nouveau - dans l'itinéraire formatif et au-delà - en déclenchant des problèmes qui affectent négativement le sens de l'appartenance à l'Institut et la persévérance dans la vocation à la suite du Christ

⁶² BENOÎT XVI, Lett. Enc. *Spe Salvi* (30 novembre 2007), 25.

⁶³ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 116.

⁶⁴ *Ibid.* 117.

Vers un type de relations évangéliques

Réciprocité et processus multiculturels

38. Réfléchir sur la vie consacrée féminine signifie s'interroger en concret autant sur les Institutions que sur les femmes consacrées comme individus et comme communautés, en prenant en considération la complexité de notre temps. Il faut reconnaître que ces dernières années, en particulier dans *Mulieris Dignitatem* (1988), le Magistère a encouragé et accompagné une vision respectueuse des processus culturels et ecclésiaux sur l'identité féminine qui a une incidence manifeste (ou parfois latente), sur la vie des instituts.

En particulier, les diversités culturelles contraignent à faire un double chemin : s'enraciner dans son identité culturelle spécifique et être capable d'en dépasser les limites dans un souffle évangélique de plus en plus ample. Avec la profession religieuse, la personne consacrée choisit de vivre une médiation entre son inscription culturelle spécifique et son aspiration de vie évangélique qui, nécessairement, élargit ses horizons, et approfondit sa sensibilité. Il devient urgent d'explorer cette fonction de médiation sans qu'elle soit soumise aux particularismes de la diversité culturelle.

Dans cette perspective, la nécessité de reconsidérer la théologie de la vie consacrée dans ses éléments constitutifs apparaît évidente, et cela en accueillant les instances émergentes du monde féminin et en les mettant en lien avec le monde masculin. L'accent sur le spécifique ne doit pas annuler l'appartenance à l'humanité commune. Il convient donc de récupérer les approches interdisciplinaires, non seulement dans le domaine théologique, mais aussi dans celui des sciences humaines dans leurs multiples articulations.

39. En particulier, la récente et rapide internationalisation, spécialement des instituts féminins, avec des solutions souvent improvisées et sans une prudente gradualité, demande une attention urgente et ciblée. Il faut prendre acte que l'expansion géographique n'a pas été accompagnée d'une révision adaptée de styles et de structures, de modèles de pensée et de connaissances culturelles qui permettent une authentique inculturation et intégration. En particulier, cette absence de rénovation concerne la valorisation de la manière de se sentir femmes dans l'Église et dans la société, comme l'indique aussi le magistère pontifical. La conscientisation insuffisante ou pire, le refoulement de la question féminine a une retombée négative, avec un préjudice grave pour les nouvelles générations de femmes. Beaucoup de femmes, en effet, en se confiant à l'Institut pour être initiées et formées à la *sequela Christi* se trouvent obligées d'assumer des modèles de comportement devenus obsolètes, surtout en ce qui concerne des rôles qui sentent plus la « servitude » que le service dans la liberté évangélique.

40. Le processus d'internationalisation devrait engager tous les instituts (masculins et féminins) à devenir des ateliers d'hospitalité solidaire où sensibilité et cultures différentes peuvent gagner en force et en signification inconnues ailleurs et donc hautement prophétiques. Cette hospitalité solidaire se construit par un vrai dialogue entre les cultures, afin que tous puissent se convertir à l'Évangile sans renoncer à leur spécificité. L'objectif de la vie consacrée ne sera pas de rester un état permanent dans les cultures différentes qu'elle rencontrera, mais d'entretenir une conversion évangélique permanente dans le cœur en vue de la construction progressive d'une réalité humaine interculturelle.

Parfois une vision anthropologique et spirituelle faible et non acculturée de l'identité féminine risque d'éteindre ou de blesser la vitalité des membres présents dans les instituts de vie consacrée. Il y a encore beaucoup de travail à faire pour encourager des modèles communautaires adéquats à l'identité féminine des consacrées. À ce propos, les structures relationnelles de confrontation et de sororité entre supérieures et sœurs doivent être renforcées. Aucune sœur ne doit être reléguée dans un état de dépendance, chose qu'on constate malheureusement souvent. Cet état favorise des infantilismes dangereux et pourrait empêcher la maturité intégrale de la personne.

Il faut veiller à ce que l'écart qui existe entre les consacrées qui sont constituées en autorité (à des degrés différents), ou qui ont la tâche de l'administration des biens (à des degrés différents) et les sœurs qui dépendent d'elles, ne devienne pas source de souffrance à cause de l'inégalité et de l'autoritarisme. Cela se produit quand les premières grandissent en maturité et en capacité de planification, tandis que les autres sont appauvries même des formes les plus élémentaires de décision et de développement des ressources personnelles et communautaires.

Service de l'autorité

41. Dans une vision plus large de la vie consacrée élaborée par le Concile, on est passé de la centralité du rôle de l'autorité à la centralité de la dynamique de la fraternité. Pour cela, l'autorité ne peut qu'être au service de la communion : un vrai ministère pour accompagner les frères et les sœurs vers une fidélité consciente et responsable.

En effet, la confrontation entre frères ou sœurs et l'écoute de chaque personne deviennent un lieu incontournable pour un service d'autorité qui soit évangélique. Le recours aux techniques de management, ou à l'application trop spirituelle et paternaliste de modalités considérées comme expression de la « volonté de Dieu », sont réducteurs par rapport à un ministère appelé à se confronter aux attentes des autres, à la réalité quotidienne et aux valeurs vécues et partagées en communauté.

Service de l'autorité : modèles relationnels

42. Dans le rapport supérieur-sujet, le défi consiste à un partage responsable d'un projet commun, dépassant la simple exécution d'obédiences qui ne servent pas l'Évangile, mais seulement la nécessité de garder le statu quo ou de répondre aux besoins urgents de gestion, en particulier économique.

Dans cette vision on peut considérer avec attention l'exigence, que ce Dicastère reçoit souvent à l'occasion de l'approbation des Constitutions (réécriture et/ou amendements), de procéder à une reformulation de la terminologie juridique en vigueur à propos des termes « supérieur » et « sujet ». C'est ce que le décret conciliaire *Perfectae Caritatis* avait explicitement invité à faire, quand il disait : « L'organisation de la vie, de la prière et de l'activité doit être convenablement adaptée aux conditions physiques et psychiques actuelles des religieux et aussi, dans la mesure où le requiert le caractère de chaque institut, aux besoins de l'apostolat, aux exigences de la culture, aux conditions sociales et économiques »⁶⁵.

43. Il faut donc encourager un service d'autorité qui appelle à la collaboration et à une vision commune dans le style de la fraternité. Le Dicastère, en syntonie avec le chemin conciliaire, a émis, en son temps, l'instruction *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram*, en reconnaissant que « ce thème exige un effort particulier de réflexion, surtout en raison des changements survenus ces dernières années au sein des Instituts et des communautés et aussi à la lumière des propositions contenues dans les plus récents documents magistériels sur le renouveau de la vie consacrée »⁶⁶.

En effet, on ne peut pas ne pas s'inquiéter - plus de cinquante ans après la clôture du Concile - de la persistance de styles et de pratiques de gouvernement qui s'éloignent ou contredisent l'esprit de service jusqu'à dégénérer en formes d'autoritarisme.

44. La légitime prérogative d'une autorité personnelle des supérieurs et des supérieures⁶⁷ est, en quelques cas, mal comprise comme autorité privée, jusqu'à la limite d'un carriérisme, selon la mise

⁶⁵ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décret sur la rénovation de la Vie religieuse *Perfectae Caritatis*, 3.

⁶⁶ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, Instruction *Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram* (11 mai 2008), 3.

⁶⁷ Cf. *CIC*, c. 618.

en garde du Pape François : « Nous pensons au dommage qu'apportent au Peuple de Dieu les hommes et les femmes d'Eglise qui sont carriéristes, arrivistes, qui 'utilisent' le peuple, l'Eglise, leurs frères et leurs sœurs – ceux-là même qu'ils devraient servir – comme un tremplin pour leurs propres intérêts et leurs ambitions personnelles. Ceux-là font un grand mal à l'Eglise »⁶⁸. Celui qui exerce le service de l'autorité « se gardera aussi de céder à la tentation de l'autosuffisance personnelle, de croire que tout dépend de lui ou d'elle »⁶⁹.

45. Une autorité autoréférentielle se dérobe à la logique évangélique d'une responsabilité vécue au milieu des frères et des sœurs, en portant ainsi atteinte aux certitudes de foi, qui doivent les guider⁷⁰. S'ouvre ainsi un cercle vicieux, qui compromet la vision de foi, fondement sans équivoque de la reconnaissance du rôle des supérieurs. Cette reconnaissance ne se limite pas simplement à prendre acte de la personnalité du ou de la responsable en charge, mais elle va bien au-delà. Il s'agit d'avoir confiance et de se faire confiance réciproquement en vérité.

Même dans les situations de conflits et de règlement des différends, le recours aux formes d'autoritarisme amorce une spirale de malentendus et de déchirures qui, bien au-delà des cas concrets, nourrit dans l'institut la désorientation et la méfiance, c'est-à-dire des hypothèques lourdes sur l'avenir proche de l'institut. Qui est appelé à un service d'autorité – dans n'importe quelle situation – ne peut pas manquer tout d'abord au sens des responsabilités que cela implique, au sentiment équilibré de ses responsabilités envers des frères et des sœurs. « Tout cela est rendu possible à partir de la confiance dans la responsabilité des frères, 'suscitant leur obéissance volontaire dans le respect de la personne humaine' et à travers le dialogue en se souvenant que l'adhésion doit être assumée 'en esprit de foi et d'amour à la suite du Christ obéissant' et non pour d'autres motifs »⁷¹.

46. « Que les Supérieurs constitués pour un temps défini ne demeurent pas trop longtemps, sans interruption, dans des offices de gouvernement »⁷². La règle du Code est encore en phase de réception ; il y a des interprétations différentes, même considérables, dans la pratique des instituts. Les raisons généralement avancées pour proroger le mandat – au-delà des termes prévus par le Droit propre – répondent aux situations d'urgence ou au manque de ressources, avec une référence particulière aux communautés locales. L'influence des traditions propres à un institut a contribué à stabiliser une certaine mentalité qui, de fait, empêche l'alternance. On finit par transformer un rôle de service en une position de rendement. Dans cette perspective, les règles fixées dans le droit propre, si elles sont inadéquates, doivent être revues ; si elles sont claires dans leur énoncé, elles doivent être respectées.

Une évaluation attentive du ralentissement dans l'alternance des supérieurs/es semble révéler davantage la préoccupation d'assurer une continuité gestionnaire pour les œuvres et moins l'attention aux exigences d'animation religieuse et apostolique des communautés. En outre, dans un tableau d'évaluation des communautés, la présence de frères et de sœurs des générations plus jeunes définit les conditions d'un renouvellement générationnel. Un retard dans l'alternance pourrait être interprété comme un manque de confiance dans leurs capacités et possibilités jusqu'à créer un vide qui pourrait se révéler, par la suite, impossible à combler.

⁶⁸ FRANÇOIS, *Discours aux Participants à l'Assemblée Plénière de l'Union Internationale des Supérieures Générales* (Rome, 8 mai 2013), 2.

⁶⁹ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Instruction Le service de l'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram* (11 mai 2008), 25a.

⁷⁰ Cf. PAUL VI, Ex. Ap. *Testificatio evangelica* (29 juin 1971), 25.

⁷¹ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Instruction Le Service d'autorité et l'obéissance. Faciem tuam, Domine, requiram* (11 mai 2008), 14b.

⁷² CIC, c. 624 § 2.

47. Nous devons tous nous rappeler ce que le pape François a dit à ce propos : « Dans la vie consacrée aussi on vit la rencontre entre les jeunes et les personnes âgées, entre l’observance et la prophétie. Ne les voyons pas comme deux réalités opposées !... Cela fait du bien aux personnes âgées de communiquer la sagesse aux jeunes ; et cela fait du bien aux jeunes de recueillir ce patrimoine d’expérience et de sagesse, et de le porter de l’avant, non pour le conserver dans un musée, mais pour le porter de l’avant en affrontant les défis que la vie nous présente, le porter de l’avant pour le bien des familles religieuses respectives et de toute l’Église »⁷³.

Service de l’autorité : Chapitres et Conseils

48. En ce travail de discernement continu et de rénovation « les Chapitres généraux ou particuliers (ou les réunions analogues), revêtent une importance spéciale. Dans de tels cadres, chaque institut est appelé à élire les supérieurs ou les supérieures, suivant les normes fixées par les constitutions, et à discerner, à la lumière de l’Esprit, les modalités qui conviennent pour conserver et actualiser, dans les différentes situations historiques et culturelles, son charisme et son patrimoine spirituel propres »⁷⁴. En outre le Chapitre « doit être composé de telle sorte que, représentant l’Institut tout entier, il soit un vrai signe de son unité dans la charité »⁷⁵.

La réflexion sur la représentation capitulaire part de son horizon le plus authentique : l’unité dans la charité. Les règles et les procédures pour élire les sœurs et les frères aux Chapitres – en particulier au niveau général – ne peuvent pas ignorer le nouveau contexte générationnel et culturel qui fait aujourd’hui le visage de beaucoup d’Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique. La dimension multiculturelle doit s’exprimer de manière juste et équilibrée dans la composition capitulaire.

49. Le problème surgit quand les règles et les procédures sont inadéquates ou obsolètes, produisant des résultats de déséquilibre représentatif avec le risque d’exposer la composition capitulaire à de mauvaises hégémonies culturelles ou à des groupes générationnels restreints. Pour éviter ces distorsions il est nécessaire commencer progressivement la représentation de sœurs-frères appartenant aux différentes zones culturelles. Il s’agit de donner confiance à ceux qui, considérés comme trop jeunes dans nos milieux, ont dans d’autres contextes – civils et culturels – les qualités pour exercer des responsabilités remarquables, à partir aussi de leurs capacités. Les procédures devraient acquérir de la souplesse pour garantir une représentation plus large et tournée vers l’avenir, afin de garantir la construction d’un avenir souhaitable et vivable.

Ne sont pas seulement en jeu l’exactitude de procédures et l’intelligente docilité aux choix de méthode, mais également la capacité de « faire lumière le plus possible sur la volonté du Christ pour le chemin de la communauté » – selon les mots de la Règle de Taizé – dans un esprit de recherche purifié par le seul désir de discerner le dessein de Dieu.

50. La volonté de chaque capitulant ouvert à l’Esprit doit accompagner chaque décision au sein de l’assemblée ; elle ne dédaigne pas l’échange de contributions et de points de vue qui, même différents, contribuent à la recherche de la vérité. De cette façon, la tension vers l’unanimité et la possibilité de l’atteindre ne sont pas des objectifs utopiques, mais expriment au contraire le fruit le plus clair de l’écoute et de la disponibilité commune à l’Esprit.

Il ne serait pas prudent de reléguer le discernement à l’intérieur des horizons privés des capitulants, comme si le Chapitre était une entreprise de solitaires. Il s’agit de « prendre contact avec le passage de l’Esprit » et cela signifie « écouter ce que Dieu est en train de nous dire à l’intérieur de nos situations » d’Institut. Le discernement ne s’arrête pas à la description des situations, des

⁷³ FRANÇOIS, *Homélie*, Fête de la Présentation du Seigneur pour la XVIII^e Journée Mondiale de la Vie consacrée, Rome (2 février 2014).

⁷⁴ JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata* (25 mars 1996), 42.

⁷⁵ CIC, c. 631 § 1.

problématiques [...], il va toujours au-delà et réussit à voir derrière chaque visage, chaque histoire, chaque situation, une opportunité, une possibilité »⁷⁶. Le Chapitre général, il est bon de ne pas l'oublier, est le lieu de l'obéissance personnelle et concertée à l'Esprit Saint ; on invoque cette écoute docile en pliant son intelligence, son cœur et ses genoux dans la prière. Dans cette conversion, chaque capitulant au moment de la décision agit en conscience et juge, à la lumière reçue par l'Esprit Saint, le bien de l'institut dans l'Église. Une telle attitude d'obéissance priante unit comme une constante l'histoire des Chapitres généraux, qui, non sans raison, commençaient le jour de Pentecôte.

51. L'événement capitulaire comporte en outre l'élection du Supérieur et de la Supérieure générale. Ces dernières années, on a constaté une certaine tendance à recourir à la postulation. Les instituts sont réglés par les canons 180-183 du *Code de Droit Canonique*. On s'oriente vers la postulation dans les cas où on trouve un empêchement quelconque à l'élection canonique de la même personne ou dans les cas d'une dérogation déterminée à cause des qualités personnelles, inhérentes au rôle, déterminées dans le droit universel ou propre, à savoir : l'âge, les années de profession⁷⁷, ou une relative incompatibilité avec le rôle⁷⁸. Le cas le plus fréquent est l'empêchement à une nouvelle élection (ou reconduction) du Supérieur général ou de la Supérieure générale, après l'accomplissement de la durée des mandats prévus par les Constitutions. La situation citée présente des aspects complexes de contextes (instituts), de situations personnelles (les candidats déjà en charge), et enfin, de circonstances, qui orientent vers la demande de postulation au Dicastère compétent. On souligne quelques indications.

Ce n'est pas un bon principe de départ pour un discernement concernant les élections de considérer comme sûre l'obtention d'une postulation, comme si on excluait à priori la possibilité d'autres alternatives. La majorité demandée est « au moins les deux tiers des voix »⁷⁹. Cette disposition canonique veut encourager l'engagement à discerner au préalable sur l'opportunité de recourir à la postulation. La coresponsabilité exercée de manière collégiale comporte aussi la responsabilité d'explorer des solutions alternatives. La pratique a introduit dans certains instituts la modalité de consultations informelles préliminaires. L'orientation suggérée devrait éviter la formation de majorités préconstituées. Autrement, il s'en faut de peu pour aller vers une postulation.

52. Les Chapitres généraux élisent ordinairement, en plus du Modérateur suprême⁸⁰, le Conseil qui est l'organe qui collabore au gouvernement de l'Institut. À chaque Conseiller « est demandé une participation convaincue et personnelle à la vie et à la mission »⁸¹ de l'Institut, « une participation qui permet l'exercice du dialogue et du discernement »⁸², dans un esprit de sincérité⁸³ et de loyauté, « de façon à ce que le Seigneur qui illumine et qui guide soit constamment présent »⁸⁴.

Les inconvénients inévitables et les incompréhensions, s'ils ne sont pas affrontés à temps, peuvent compromettre la volonté de compréhension mutuelle et la capacité de convergence au sein du Conseil. Un organisme de collaboration au gouvernement, prenant soin du bien commun de l'Institut, assume aussi l'engagement de prendre soin de son propre fonctionnement, en ne négligeant pas les moyens d'accompagnement (spirituels, professionnels et de formation spécifique), qui fournissent les prémisses d'un discernement clairvoyant. En effet le Conseil ne doit pas, en

⁷⁶ FRANÇOIS, *Discours à l'occasion du Congrès ecclésial du Diocèse de Rome* (16 juin 2016).

⁷⁷ Cf. *CIC*, c. 623.

⁷⁸ Cf. *CIC*, c. 152.

⁷⁹ Cf. *CIC*, c. 181 § 1.

⁸⁰ Cf. *CIC*, c. 625 § 1.

⁸¹ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Instruction Repartir du Christ. Un engagement renouvelé de la Vie consacrée au Troisième Millénaire* (19 mai 2002), 14.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Cf. *CIC*, c. 127 § 3.

⁸⁴ CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Instruction Repartir du Christ. Un engagement renouvelé de la Vie consacrée au Troisième Millénaire* (19 mai 2002), 14.

premier lieu, se préoccuper de son image, mais se préoccuper surtout de sa crédibilité comme organe de collaboration au gouvernement de l'Institut.

53. La nouvelle géographie de la présence de la vie consacrée dans l'Église est en train de redessiner de nouveaux équilibres culturels dans la vie et dans le gouvernement des instituts⁸⁵. La composition internationale du Chapitre exprime normalement aussi une configuration multiculturelle du Conseil. L'expérience de nombreux Instituts de vie consacrée et de Sociétés de vie apostolique a déjà mûri une longue tradition dans ce domaine. Des instituts plus récents sont en phase d'apprentissage pour arriver à « exprimer dans l'unité catholique les instances des différents peuples et cultures »⁸⁶. Il s'agit d'un chemin exigeant qui « a besoin de purification et de maturation »⁸⁷.

Les récents processus d'internationalisation sont des ateliers ouverts à un avenir qui ne s'improvise pas en ce qui concerne la formation aux rôles de responsabilité, et en particulier, dans l'engagement du rôle de Conseiller. Le renouvellement générationnel et culturel ne devrait pas créer de situations qui peuvent compromettre les dynamiques du discernement au sein du Conseil et par reflet la bonne gouvernance de l'Institut.

Nous donnons quelques exemples de situations problématiques : des sujets aptes, mais pas encore suffisamment prêts ou prématurément candidats ; des religieux choisis plus par des logiques de répartition culturelle que par valorisation d'expérience et/ou de compétence personnelle; et enfin les choix obligés par absence d'alternatives.

54. L'insertion de frères/sœurs d'autres cultures et générations ne change certes pas le rôle traditionnel du Conseil, mais elle influence la perception du rôle et la modalité de son interaction à l'intérieur et à l'extérieur du Conseil. L'apport d'autres points de vue (analyse/évaluation des problèmes) élargit l'horizon de compréhension des réalités de l'Institut : plus à partir des périphéries que du centre. Cultures et renouvellement générationnel - harmonisation déjà complexe en elle-même - devraient favoriser un nouvel élan pour faire face à un avenir soutenable dans l'Institut.

L'initiation à un rôle de responsabilité s'inscrit dans l'expérience. Si l'expérience est un processus quotidien d'apprentissage, l'apprentissage doit être soutenu par une formation spécifique. Dans le cas contraire, l'expérience n'est pas pleinement valorisée pour l'efficacité du rôle lui-même et de son intégration dans les dynamiques du Conseil. Il s'agit, dans ce cas, de redécouvrir ou de reconsidérer les orientations mûries dans la tradition du gouvernement des Instituts de vie consacrée et des Société de vie apostolique, qui, investissant dans le présent, préparent l'avenir, avec la nécessaire vérification dans le temps. Le prochain avenir ne peut pas rétrécir l'horizon : les nouveaux professionnalismes (connaissances et compétences) peuvent contribuer à élargir nos horizons, mais surtout à ne pas rester en marge du futur, prisonniers de courtes vues, qui à long terme immobilisent le chemin d'ensemble.

CONCLUSION

55. Dans la vigne du Seigneur, en ces dernières décennies d'*aggiornamento* conciliaire, les consacrés et les consacrées ont travaillé avec un engagement généreux et audacieux. Maintenant c'est le temps de la vendange et du *vin nouveau*, le temps de presser avec joie des raisins et de recueillir le jus avec diligence dans les *outres* adaptées, jusqu'au moment où l'ébullition nécessaire pour les temps de mûrissement laisse la place à une nouvelle stabilité. *Vin nouveau* et *outres neuves* sont ensemble à notre disposition, obtenus avec notre collaboration selon les charismes et les circonstances ecclésiales et sociales, sous la conduite de l'Esprit et des responsables de l'Église. Le

⁸⁵ *Idem*, 17.

⁸⁶ JEAN PAUL II, Ex. Ap. post-synodale *Vita Consecrata* (25 mars 1996), 47.

⁸⁷ FRANÇOIS, Ex. Ap. *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013), 69.

temps de garder la nouveauté dans la créativité est arrivé, afin de sauvegarder la véritable saveur de la fécondité bénie par Dieu.

Le *vin nouveau* exige la capacité d'aller au-delà des modèles hérités, pour apprécier les nouveautés suscitées par l'Esprit, les accueillir avec gratitude et les garder jusqu'à la pleine fermentation au-delà du provisoire. Même le *vêtement nouveau*, dont parle Jésus dans la même page évangélique, a été confectionné à travers les différentes phases de l'*aggiornamento* et l'heure est venue de le mettre avec joie, au milieu du peuple des croyants.

56. *Vin nouveau, outres neuves et vêtement nouveau* indiquent une saison de maturité et d'accomplissement, qui ne peut pas être mise en danger avec des ajustements imprudents ou des compromis tactiques : *vieux* et *nouveau* ne doivent pas être mélangés, parce que chacun appartient à sa saison, ils sont le fruit de temps et d'un art différent et doivent être conservés dans leur authenticité.

Que le Maître de la vigne, qui a rendu féconde l'œuvre de nos mains et a guidé les chemins de l'*aggiornamento*, accorde de savoir garder avec des moyens adéquats et une vigilance patiente la nouveauté qui nous a été confiée, sans crainte et avec un élan évangélique renouvelé.

57. Sainte Marie, *Femme du vin nouveau*, garde en nous le désir de marcher en obéissance à la nouveauté de l'Esprit, en reconnaissant le signe de sa présence dans le *vin nouveau*, fruit de vendanges et de nouvelles saisons.

Rends-nous dociles à sa grâce et assidus à préparer des *outres* qui puissent garder et non pas disperser l'ébullition du jus de la vigne. Raffermiss-nous dans le mystère de la croix que l'Esprit demande pour chaque nouvelle création.

Enseigne-nous à faire ce que le Christ ton Fils nous dira (*Jn 2,5*), pour nous asseoir chaque jour à sa table : c'est Lui le vin nouveau par qui nous rendons grâce, recevons et donnons la bénédiction.

Alimente en nous l'espérance, dans l'attente du jour où nous boirons le nouveau fruit de la vigne avec le Christ, dans le Royaume du Père (cf. *Mt 26,29*).

Le Saint-Père a approuvé la publication des présentes Orientations

lors de l'audience du 3 janvier 2017, Cité du Vatican, 6 janvier 2017, Épiphanie du Seigneur

Joao Braz Card. de Aviz, *Préfet*

José Rodriguez Carballo, O.F.M., *Archevêque Secrétaire*

SOMMAIRE

Introduction

I. À vins nouveaux outres neuves

Le *logion* de Jésus

La *renovation* postconciliaire

Les nouveaux chemins interpellent

II. Défis encore ouverts

Vocation et identité

Choix de formation

Relation dans l'humain

Réciprocité homme femme

Service de l'autorité

Modèles relationnels

III. Préparer des outres neuves

Fidélité dans l'Esprit

Modèles de formation et formation des formateurs

Vers un type de relations évangéliques

Réciprocité et procès multiculturel

Service de l'autorité

Service de l'autorité : modèles relationnels

Service de l'autorité : Chapitres et Conseils

Conclusion